

TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS



Manuel du candidat

TCF pour le Québec



Sommaire

Introduction.....	5
L'engagement qualité du TCF.....	6
TCF pour le Québec.....	8
Supports de passation.....	9
TCF : Le public.....	9
TCF pour le Québec : description générale.....	10
TCF pour le Québec : les différentes épreuves.....	11
Épreuve de compréhension orale.....	11
Épreuve de compréhension écrite.....	12
Épreuve d'expression écrite.....	12
Épreuve d'expression orale.....	14
TCF : niveaux évalués.....	16
TCF : les résultats.....	18
Correction des épreuves.....	19
Demande de recorection des épreuves d'expression écrite et orale.....	19
Calcul des scores.....	20
Le dossier d'immigration au Québec.....	21
TCF : Les centres de passation du TCF.....	24
TCF : modalités d'inscription.....	25
TCF pour les personnes en situation de handicap.....	25

TCF : la passation	26
• Les épreuves collectives de compréhension	26
Conseils et recommandations	26
• L'épreuve collective d'expression écrite	27
• L'épreuve individuelle d'expression orale	27
TCF : la préparation	28
TCF : exemples d'épreuves	29
Épreuve de compréhension orale.....	29
Épreuve de compréhension écrite.....	33
Épreuve d'expression écrite	36
Épreuve d'expression orale	36
TCF : questions fréquemment posées	37
Consultez la foire aux questions (FAQ) sur les pages TCF du site du CIEP.	37
Sanctions en cas de fraude et falsification.....	38
Corrigés des épreuves de compréhension	41
Pour toute information complémentaire	42

Partie I

Découvrir le TCF

Introduction

Le TCF est le **test de niveau linguistique** des ministères français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il évalue les compétences en français langue générale des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle.

À ce titre, il est donc reconnu par la direction de l'enseignement supérieur, par les autorités universitaires et par les centres de formation en langues ainsi que par le monde professionnel.

Le présent manuel contient une présentation détaillée du TCF. Vous y trouverez tout renseignement pratique concernant le déroulement des épreuves du TCF, les procédures d'inscription et de passation.

Le manuel constitue un outil essentiel pour prendre connaissance des procédures d'inscription et de passation du TCF.

L'engagement qualité du TCF

La conception du TCF repose sur une méthodologie d'une extrême rigueur scientifique : il s'agit d'un test standardisé, calibré et étalonné. Tout au long des sessions et quelle que soit la version du test, les résultats restent comparables et assurent un positionnement fiable des candidats sur une échelle de six niveaux de connaissance allant de « élémentaire » (A1) à « supérieur avancé » (C2). Ces niveaux correspondent à ceux qui ont été définis par le Conseil de l'Europe dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

La souplesse et la simplicité du TCF en font un instrument commode qui répond aux besoins de tous ceux qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, doivent faire valider leur niveau de français.

Établissement public en charge de l'international relevant du ministère de l'Éducation nationale, le **Centre international d'études pédagogiques de Sèvres**, qui abrite et préside la Commission nationale du **DELF**¹ et du **DALF**, coordonne le TCF et assure l'ensemble de sa gestion administrative et pédagogique.

Le DELF (diplôme d'études en langue française) et le DALF (diplôme approfondi de langue française) sont les seuls diplômes de français délivrés par le ministère de l'Éducation nationale français.

Pour la description de ces épreuves, consultez notre site <http://www.ciep.fr> à la rubrique DELF DALF.

Le TCF est un test de niveau linguistique qui ne conduit pas à un diplôme, mais à une attestation. Comme pour tous les tests de langue, cette attestation est valable deux ans alors que les diplômes sont valables toute la vie.

Le CIEP est internationalement reconnu pour son expertise dans le domaine de l'évaluation des apprentissages et des compétences en langues. À ce titre, il est membre du groupe ALTE (Association des centres d'évaluation en langues en Europe) qui regroupe les certifications européennes alignées sur les niveaux du Conseil de l'Europe et élaborées dans le respect des exigences de qualité.

¹ Le DELF (Diplôme d'études en langue française) et le DALF (Diplôme approfondi de langue française) : uniques diplômes officiels de français langue étrangère, ils ont été créés en 1985 (arrêté du 22 mai 1985 du ministère de l'Éducation nationale) et modifiés en 2005.

Le TCF dispose depuis 2003 d'un certificat de qualité Norme ISO 9001, version 2000, pour son système d'exploitation, et depuis 2009, dans la version 2008 de la norme.



TCF pour le Québec

Le Test de connaissance du français pour le Québec, TCF pour le Québec, est un test de niveau linguistique en français répondant aux normes du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du Québec dans le cadre de la constitution d'un dossier d'immigration pour le Québec. Les personnes qui souhaitent déposer un dossier d'immigration dans un bureau d'immigration du Québec ou dans une délégation générale du Québec pourront justifier de leur niveau de connaissance du français en insérant dans leur dossier une attestation du TCF pour le Québec.

Le TCF pour le Québec peut être composé de **1 à 4 épreuves**.

Il évalue les compétences en français langue générale en **compréhension orale**, en **compréhension écrite**, en **production orale** et en **production écrite**. Le TCF pour le Québec se présente sous la forme de 29 questions à choix multiple pour la compréhension orale et 29 questions à choix multiple pour la compréhension écrite, chaque question n'ayant qu'une seule réponse correcte; de 3 tâches pour la production orale, et de 3 tâches pour la production écrite. Toutes les épreuves du TCF sont organisées par niveau de difficulté progressive. Le résultat obtenu au test donne lieu à la délivrance d'une **attestation de niveau** (valable 2 ans).

Supports de passation

Le test peut se présenter sous la forme d'un livret (papier/crayon) et d'une feuille de réponses. Les épreuves de compréhension (compréhension orale et compréhension écrite) et d'expression écrite sont passées collectivement, l'épreuve d'expression orale est passée individuellement, dans les centres agréés, aux dates fixées par ceux-ci. Certains centres disposant d'un équipement spécifique peuvent également faire passer les épreuves de compréhension (compréhension orale, compréhension écrite) du TCF, ainsi que l'épreuve d'expression écrite en version électronique, sur ordinateur (TCF SO). Les candidats ayant passé le TCF sur ordinateur (TCF SO) obtiennent une fiche de résultats provisoires pour les épreuves de compréhension dès la fin de la passation.

TCF : Le public

Toute personne ayant besoin de certifier son niveau de français **dans le cadre d'une procédure d'immigration permanente vers le Québec et qui, de ce fait, doit déposer un dossier d'immigration** auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du **Québec** afin de faire valider, de façon **simple, fiable et rapide**, ses connaissances et ses compétences en français.

TCF pour le Québec : description générale

Quatre épreuves possibles. Le candidat est libre de composer son test en choisissant les épreuves qu'il souhaite présenter (1, 2, 3 ou 4) en fonction de ce que le centre d'examen lui propose :

Compréhension orale (29 questions)	Durée : 25 minutes
Compréhension écrite (29 questions)	Durée : 45 minutes
Expression écrite (3 tâches)	Durée : 60 minutes
Expression orale (3 tâches)	Durée : 12 minutes

Les épreuves se présentent selon un principe de difficulté progressive.

TCF pour le Québec : les différentes épreuves

Certains items de compréhension de cette version du test marquent une appartenance à l'univers québécois par leur accent et/ou le contexte de la situation (lexique, lieu...).

Les sujets d'expression, quant à eux, ont la particularité d'aborder des thématiques davantage tournées vers l'émigration/expatriation, notamment vers le Québec.

Épreuve de compréhension orale : 29 items, 25 minutes.

Ces questions permettent d'évaluer vos capacités à comprendre le français parlé et en particulier :

- des mots et des expressions courantes dans des situations de communication quotidiennes (dialogues, interviews, entretiens, discussions au téléphone, etc.) ;
- l'essentiel de messages et d'annonces publiques ;
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements dans des émissions de radio ou de télévision ayant trait à l'actualité ou sur des sujets personnels, professionnels ou éducationnels ;
- des exposés traitant de sujets concrets ou abstraits ;
- tout genre de discours prononcé à un débit standard.

Épreuve de compréhension écrite : 29 items, 45 minutes.

Ces questions testent vos capacités à comprendre :

- des noms familiers, des mots et des phrases très simples utilisés dans des situations de communication (messages et lettres amicales ou administratives) ;
- des informations contenues dans des documents courants (petites annonces, prospectus, menus et horaires, etc.) ;
- des informations portant sur des personnes, des faits ou des événements (lettres personnelles) ;
- des textes en langue courante relatifs à la vie quotidienne ou au travail ;
- des articles et des comptes rendus dans lesquels les auteurs prennent position sur des sujets concrets ou abstraits ;
- des textes factuels ou littéraires longs et complexes, des articles spécialisés ;
- des textes abstraits ou complexes extraits d'ouvrages, d'articles spécialisés, d'œuvres littéraires.

Épreuve d'expression écrite : 60 minutes.

Trois tâches

- **Tâche 1** : rédaction d'un message pour décrire, raconter et/ou expliquer, adressé à un ou plusieurs destinataires, dont le statut a été précisé dans la consigne.
Nombre de mots attendu : minimum 60 mots/maximum 120 mots.
- **Tâche 2** : Rédaction d'un article, d'un courrier, d'une note, ... à l'intention de plusieurs destinataires pour faire un compte rendu d'expérience ou un récit. Comptes rendus et récits seront accompagnés de commentaires, d'opinions ou d'arguments, en fonction d'un objectif (ex : revendiquer, se réconcilier,...).
Nombre de mots attendu : minimum 120 mots/maximum 150 mots.
- **Tâche 3** : rédaction d'un texte (pour un journal, un site Internet, un collègue, un supérieur hiérarchique, ...) qui compare deux points de vue portant sur un fait de société (1^e partie), exprimés dans deux documents

courts et simples de 90 mots environ chacun. Le candidat prend position sur le thème traité dans les deux documents (2^e partie).

Nombre de mots attendu : minimum 120 mots/maximum 180 mots. Soit entre 40 et 60 mots pour la 1^e partie de la tâche et entre 80 et 120 mots pour la 2^e partie de la tâche.

Vous êtes évalué sur vos capacités à :

- communiquer un message de façon claire ;
- donner les informations demandées ;
- décrire, raconter, expliquer ;
- justifier un choix, une position, une décision, ... ;
- enchaîner des idées et faire preuve de cohérence dans votre discours ;
- comparer deux points de vue ;
- exprimer votre avis et l'argumenter ;
- utiliser un vocabulaire et des structures adaptés à la tâche demandée ;
- être capable de faire une synthèse et de reformuler.

Épreuve d'expression orale : 12 minutes

Trois tâches réalisées avec un jury.

- **Tâche 1 – Entretien dirigé sans préparation.**

Durée de l'échange : 2 minutes

Objectif de la tâche : le candidat fait preuve de sa capacité à échanger avec une personne qu'il ne connaît pas (l'examineur).

- **Tâche 2 – Exercice en interaction avec préparation.**

Durée : 5 minutes 30

Préparation : 2 minutes

Durée de l'échange : 3 minutes 30

Objectif de la tâche : le candidat fait preuve de sa capacité à obtenir des informations dans une situation de la vie quotidienne courante. Les statuts de l'interlocuteur et du candidat sont précisés dans la consigne.

Exemple de tâche à réaliser : chercher quelqu'un pour garder son chat pendant son absence.

Le candidat est autorisé à prendre de courtes notes pendant le temps de préparation de la tâche.

- **Tâche 3 – Expression d'un point de vue sans préparation.**

Durée de l'échange : 4 minutes 30

Objectif de la tâche : le candidat fait preuve de sa capacité à parler de manière spontanée, continue et convaincante en répondant à une question choisie par l'examineur.

Exemple de tâche à réaliser : Si vous aviez une activité humanitaire, laquelle vous plairait ? Expliquez pourquoi.

Dans cette épreuve, vous êtes évalué(e) sur vos capacités à :

- parler de vous, de votre environnement, familial et professionnel ;
- poser des questions adaptées à la situation de communication proposée ;
- donner votre opinion et expliquer les avantages et inconvénients d'un projet, exprimer votre accord et votre désaccord ;
- présenter une argumentation claire et structurée dans un style approprié au contexte ;
- présenter de façon détaillée et structurée des sujets complexes, les développer et conclure.

TCF : niveaux évalués

Le TCF évalue six niveaux de connaissance du français, définis en référence au *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe (Division des Politiques linguistiques, Strasbourg, 2000 ; éditions Didier, Paris, 2001). Dans un souci de lisibilité, les appellations de ces niveaux ont été simplifiées.

6	Supérieur avancé Excellente maîtrise de la langue. La personne comprend sans effort pratiquement tout ce qu'elle lit ou entend et peut tout résumer de façon cohérente. Elle s'exprime très couramment et de façon différenciée et nuancée sur des sujets complexes.	C2
5	Supérieur Bonne maîtrise de la langue. La personne peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants comportant des contenus implicites. Elle s'exprime couramment et de façon bien structurée sur sa vie sociale, professionnelle ou académique et sur des sujets complexes.	C1
4	Intermédiaire avancé Maîtrise générale et spontanée de la langue. La personne peut comprendre l'essentiel d'un texte complexe. Elle peut participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée en donnant des avis argumentés.	B2

3	Intermédiaire Maîtrise efficace mais limitée de la langue. La personne comprend un langage clair et standard s'il s'agit d'un domaine familier. Elle peut se débrouiller en voyage, parler de ses centres d'intérêt et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.	B1
2	Élémentaire avancé Maîtrise élémentaire de la langue. La personne peut comprendre des phrases isolées portant sur des domaines familiers. Elle peut communiquer dans des situations courantes, et évoquer avec des moyens simples des questions qui la concernent.	A2
1	Élémentaire Maîtrise de base du français. La personne est capable de comprendre des situations simples et concrètes se rapportant à la vie quotidienne. Elle peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement.	A1

TCF : les résultats

Personne ne peut échouer au TCF.

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte :

- un score global, compris entre 100 et 699 points et une indication de niveau sur l'échelle en six niveaux du Conseil de l'Europe ;
- un score détaillé par capacité assorti d'une indication de niveau ;

Élémentaire	Élémentaire avancé	Intermédiaire	Intermédiaire avancé	Supérieur	Supérieur avancé
100 à 199 points	200 à 299 points	300 à 399 points	400 à 499 points	500 à 599 points	600 à 699 points
A1	A2	B1	B2	C1	C2

- le cas échéant, une indication de niveau assortie d'une note sur 20 points pour les épreuves d'expression orale et écrite.

Les résultats **sont communiqués aux centres agréés.**

Aucun résultat n'est envoyé individuellement. Vous devrez récupérer votre attestation originale auprès de votre centre de passation.

Correction des épreuves

Le TCF est corrigé par scanner, donc de façon totalement objective. Les feuilles de réponses sont numérisées. Les épreuves d'expression orale et écrite sont corrigées à l'aide de grilles standardisées par des correcteurs formés et habilités par le CIEP. Une double correction est assurée pour chaque épreuve d'expression écrite et pour chaque enregistrement d'expression orale.

Demande de recorection des épreuves d'expression écrite et orale

Un candidat peut adresser une demande de nouvelle correction des épreuves d'expression écrite et orale au centre de passation. Cette demande doit être formulée par le candidat, par écrit et en français. Le centre de passation transmet ensuite cette demande au CIEP. Toutefois, cette demande ne sera recevable que dans un délai d'un mois après l'envoi des attestations dans les centres de passation. Le candidat qui souhaite obtenir une nouvelle correction doit donc vérifier auprès du centre de passation jusqu'à quelle date il peut envoyer sa demande écrite. En fonction de la demande et du degré d'urgence, cette prestation sera facturée (entre 20 et 80 euros).

Si la note du candidat est modifiée, il en est informé et reçoit une nouvelle attestation TCF (celle-ci est transmise à son centre d'examen qui la lui remettra sur présentation d'une pièce d'identité et en échange de son ancienne attestation qui sera détruite). Si sa note ne change pas, un message en informe également le candidat.

Calcul des scores

Les scores² obtenus aux épreuves obligatoires du TCF et reportés sur l'attestation sont déterminés à partir du score brut. Le score brut correspond, pour chacune des parties et pour l'ensemble du test, au total des points obtenus (i.e. le nombre d'items réussis). Chaque bonne réponse est notée 1 point, chaque mauvaise réponse ou absence de réponse est notée 0. Ce score brut ne constitue pas une mesure en soi. La difficulté des items n'étant pas strictement identique d'une épreuve obligatoire à une autre, d'une partie du test à une autre, un barème est établi pour convertir le score brut en note calibrée (100 à 699) de manière à garantir une fidélité de l'évaluation des niveaux des candidats, quelle que soit la version du TCF. Cette conversion³ tient compte de la difficulté des items et permet de situer les candidats sur l'un des six niveaux définis par le *Cadre européen commun de référence* et à l'intérieur de chacun d'eux. Cette opération est réalisée quatre fois pour chaque version : pour chacune des trois parties constituant le TCF et pour le TCF global. Ces quatre conversions sont indépendantes les unes des autres et bien qu'il existe une très forte correspondance entre le score global et les scores obtenus aux trois parties, il n'existe aucune correspondance mathématique entre ces scores.

Chaque item du TCF a été prétesté et a fait l'objet d'analyses psychométriques poussées qui permettent de rejeter tous les items présentant un biais. Chaque item est ensuite calibré pour permettre l'évaluation des compétences linguistiques et langagières du candidat à son juste niveau. Le TCF pour le est ainsi un instrument de mesure extrêmement fiable.

² Sur l'attestation figurent quatre scores : 1) le score global au TCF 2) en compréhension orale, 3) en structures de la langue, et 4) en compréhension écrite.

³ Les bornes entre les niveaux sont invariantes, le nombre d'items pour y parvenir, lui, varie en fonction de leur difficulté. C'est donc bien le score, exprimé par centaine (100 à 199, 200 à 299... jusqu'à 699) qui détermine le niveau (1, 2... jusqu'au niveau 6).

Le dossier d'immigration au Québec

Votre dossier doit contenir une attestation originale du « TCF pour le Québec » pour être accepté par les services québécois de l'immigration qui se chargeront de vous apporter une réponse lorsque l'ensemble des pièces de votre dossier sera analysé.

Vous trouverez ci-après le nouveau barème appliqué par les autorités québécoises :

- **Compréhension orale** (29 questions). Durée : 25 minutes. Barème pour cette épreuve :

A1	A2	B1	B2	C1	C2
0 point	0 point	0 point	5 points	6 points	7 points

- **Expression orale** (3 tâches). Durée : 12 minutes. Barème pour cette épreuve :

A1	A2	B1	B2	C1	C2
0 point	0 point	0 point	5 points	6 points	7 points

- **Compréhension écrite** (29 questions). Durée : 45 minutes. Barème pour cette épreuve :

A1 à B1	B2 à C2
0 point	1 point

- **Expression écrite** (3 tâches). Durée : 60 minutes. Barème pour cette épreuve :

A1 à B1	B2 à C2
0 point	1 point

Pour obtenir un maximum de points, **il est fortement recommandé de choisir en priorité les épreuves orales** (expression et compréhension) qui peuvent rapporter jusqu'à 14 points sur 16 au total. Les candidats qui estiment avoir un niveau avancé à l'écrit pourront décider de passer la totalité des épreuves.

Ce barème n'est valable que pour le requérant principal. Le conjoint du requérant principal ne peut obtenir des points que pour ses compétences en compréhension et en expression orale (6 points au maximum).

Partie II

Passer le TCF

TCF : Les centres de passation du TCF

On peut présenter le TCF dans tous les centres de passation agréés répartis dans de nombreux pays du monde.



Le centre agréé TCF le plus proche de votre domicile peut vous renseigner sur :

Les dates des sessions

Le lieu de la passation des épreuves

La procédure d'inscription

Le tarif

En cliquant sur le lien [<http://www.ciep.fr/coordonnees-centres-passation-tcf-quebec>], vous obtiendrez la liste des centres agréés TCF qui organisent des sessions TCF pour le Québec.

TCF : modalités d'inscription

Le TCF a été conçu pour être présenté par un public de grands adolescents (à partir de 16 ans) et d'adultes. Aucun diplôme ni aucune préparation ne sont requis pour pouvoir présenter le TCF.

Pour vous inscrire à une session du TCF renseignez-vous auprès du centre de passation le plus proche pour connaître le calendrier des sessions. Au moment de l'inscription il vous sera demandé de fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité avec photo
- une photo d'identité

Il est possible de s'inscrire au TCF Québec autant de fois qu'on le souhaite à condition de respecter un délai de 30 jours entre deux passations de la même épreuve.

En cas de force majeure (maladie, problème de transport en commun, grève, décès d'un proche, impératif professionnel), le candidat absent est remboursé intégralement de ses frais d'inscription à condition qu'il présente, dans le mois qui suit la date de session, un justificatif au centre de passation qui le transmettra ensuite au CIEP..

TCF pour les personnes en situation de handicap

Pour les personnes handicapées, des instructions précises, pour chaque nature de handicap, sont données au responsable de session. Il pourra ainsi prendre les mesures vous permettant de composer dans de bonnes conditions. Une version du TCF en braille est à la disposition de tout centre signalant la candidature d'une personne non voyante.

TCF : la passation

- **Les épreuves collectives de compréhension**

Le jour de la passation, vous serez accueilli(e) par un surveillant. Il vous demandera de présenter votre pièce d'identité et votre convocation, il vous fera alors signer la feuille d'émargement. Il vous distribuera votre livret et votre feuille de réponses nominatifs. Il vous expliquera ensuite le fonctionnement de la feuille de réponses.

Quand les candidats seront tous installés dans la salle, le surveillant rappellera :

- la nature et le format des épreuves ;
- la durée totale des épreuves ;
- la date de mise à disposition des résultats ;
- les sanctions encourues en cas de fraude ;
- les consignes des épreuves.

Conseils et recommandations

Pour bien réussir les épreuves de compréhension du TCF :

- faites attention à bien gérer votre temps, le test est chronométré. Le surveillant vous rappelle régulièrement le temps qui vous reste avant la fin de l'épreuve ;
- écoutez bien les documents sonores et les questions car vous les entendrez une seule fois ;
- lisez bien les consignes ;
- lisez attentivement les questions et utilisez le temps à votre disposition pour réfléchir à vos réponses, ne répondez pas au hasard ;
- si vous hésitez trop longtemps, passez à la question suivante ;
- répondez directement sur la feuille de réponses, n'écrivez rien sur le livret.

• L'épreuve collective d'expression écrite

Le jour de la passation, vous serez accueilli(e) par un surveillant. Il vous demandera de présenter votre pièce d'identité et votre convocation, il vous fera alors signer la feuille d'émargement. Il vous distribuera votre livret nominatif.

Quand les candidats seront tous installés dans la salle, le surveillant rappellera :

- qu'il faut obligatoirement rédiger votre production dans l'espace réservé à cet effet, aucun brouillon n'étant corrigé ;
- qu'il faut faire tous les exercices ;
- que l'usage de grammaire, de dictionnaire ou de dictionnaire électronique n'est pas autorisé.

• L'épreuve individuelle d'expression orale

Avant de commencer l'entretien, l'examineur vous expliquera le déroulement de l'épreuve et vous rappellera les points importants, notamment :

- l'entretien sera évalué une première fois par l'examineur immédiatement après la passation ;
- l'entretien est enregistré afin de permettre une seconde correction systématique au CIEP ;
- l'entretien durera 12 minutes et comprendra 3 tâches ;
- à tout instant, vous pouvez faire répéter ou clarifier un mot ou une question si vous en ressentez le besoin ;
- l'examineur pourra vous interrompre si la durée de l'épreuve est dépassée.

L'examineur répondra ensuite à vos questions sur l'épreuve avant le début de l'entretien, pendant deux ou trois minutes. Les réponses, **à ce moment-là uniquement**, pourront être faites dans une autre langue que le français.

TCF : la préparation

Différents types d'ouvrages vous permettent de vous familiariser avec les items du TCF. Ils ont été élaborés par le CIEP, dans le respect de la forme définitive du test, telle que vous la découvrirez le jour de la passation.

- Les exemples d'items à consulter sur le site du CIEP <http://www.ciep.fr/tcf/tcf.php> et dans le présent manuel ;
- [*Guide officiel de préparation au TCF*](#), Didier, 2002
- [*250 activités pour se préparer au TCF*](#), CLE international, 2003 ;
- [*Test de connaissance du français*](#), Belin, 2008 ;
- [*Réussir le TCF*](#), Les Éditions de l'École polytechnique, 2009 ;
- [*Réussir le TCF pour l'accès à la nationalité française*](#), Éditions Didier, 2013 ;
- [*ABC TCF*](#), Éditions CLE International, 2014 ;
- Le site internet des Éditions Didier : <http://tcf.didierfle.com/index.php> ;
- L'entraînement à l'épreuve de compréhension orale du TCF sur le [site de RFI](#) ;
- L'entraînement aux épreuves obligatoires du TCF sur le site de TV5Monde : tv5monde.com/tcf

TCF : exemples d'épreuves

Épreuve de compréhension orale

Exemple 1 : consigne

Écoutez les 4 propositions. Choisissez celle qui correspond à l'image et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Sur le livret vous voyez



Vous entendez

- A Allez vous coucher rapidement.
- B Finissez vos exercices de français.
- C Regardez la télévision maintenant.
- D Venez manger tout de suite.

Cochez une case sur la feuille de réponses

- A
- B
- C
- D

Exemple 2 : consigne

Écoutez la question et les 4 réponses. Choisissez la réponse qui correspond le mieux à la question et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez :

Cochez une case sur la feuille de réponses :

Notre société recherche une personne qui parle deux langues étrangères. Quelles langues parlez-vous ?

- A. Je gagne 30000 dollars par an.
- B. Je parle bien l'anglais.
- C. Je suis informaticien.
- D. Je travaille à Chicoutimi.

- A
- B
- C
- D

Exemple 3 : consigne

Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez :

- Bonjour Madame, j'ai perdu mes clefs hier dans votre magasin. Vous ne les avez pas trouvées ?
- Non, Monsieur, désolée, nous avons pourtant tout rangé et nettoyé. Je vous conseille d'aller au kiosque d'information du centre Eaton situé au niveau de la rue Ste-Catherine. Ils se chargent, entre autres, de la restitution d'objets perdus.
- Mais enfin, Madame ! Vous ne pourriez pas les appeler pour leur demander s'ils les ont trouvées ? Ils pourraient me les rapporter ici !
- Monsieur, même si nous les avons trouvées, nous aurions été obligés de leur donner pour qu'ensuite ils vous les rendent.

Que sait-on à l'issue de cette conversation ?

Sur le livret vous lisez :

- A. La vendeuse refuse de chercher les clefs.
- B. Seule la police peut rendre des objets égarés.
- C. Les clefs du client sont définitivement perdues.
- D. La remise d'objets trouvés est réglementée.

Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses :

- A
- B
- C
- D

Exemple 4 : consigne

Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.

Vous entendez :

A en croire les agences de voyage, les Québécois qui voudraient voyager à l'étranger délaissent les destinations classiques. Ils privilégient des pays jusqu'alors peu visités. Par ailleurs, les difficultés économiques ne les freinent plus. Le Directeur de l'agence de voyages montréalaise « Jacques Cartier », prévoit une augmentation d'au moins 10% du nombre de ces départs, après la baisse importante constatée par le Ministère du Tourisme l'année dernière. La présidente des associations touristiques régionales (ATR) note de son côté une hausse appréciable des ventes de voyages à forfait cet hiver, à opposer aux mauvais résultats de la même saison l'année précédente. Enfin, Laval - Tour, le premier réseau d'agences de voyages, se dit très satisfait, avec une hausse très sensible du chiffre d'affaires pour la période de mars à juin, et beaucoup de forfaits lointains.

Selon le journaliste, quel comportement adoptent les Québécois qui partent en vacances à l'étranger?

Sur le livret vous lisez :

- A. Ils délaissent les formules à forfait.
- B. Ils ont tendance à changer leur destination habituelle.
- C. Ils partent moins pour des raisons économiques.
- D. Ils préfèrent voyager en hiver qu'au printemps.

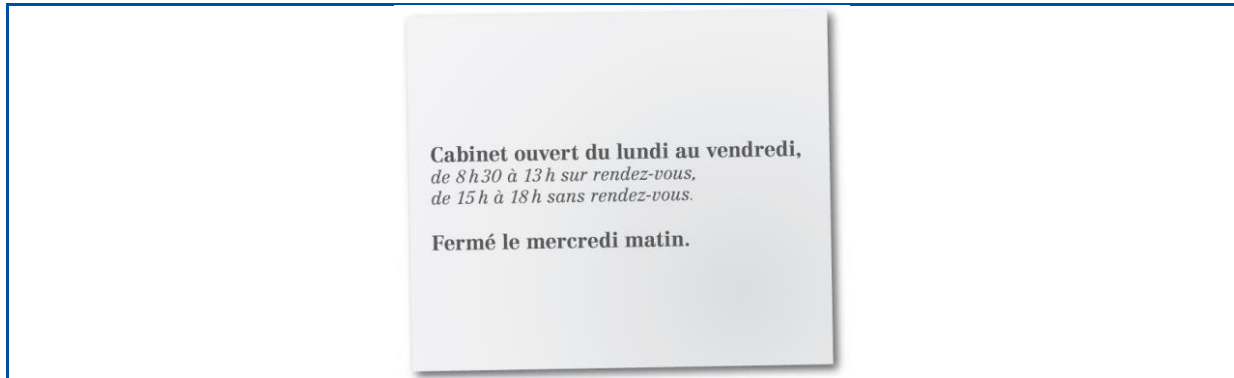
Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses :

- A
- B
- C
- D

Épreuve de compréhension écrite

Exemple 5 : consigne

Lisez les documents. Pour chaque question, choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.



Sur le livret vous lisez

Cochez la bonne réponse sur la feuille de
réponses

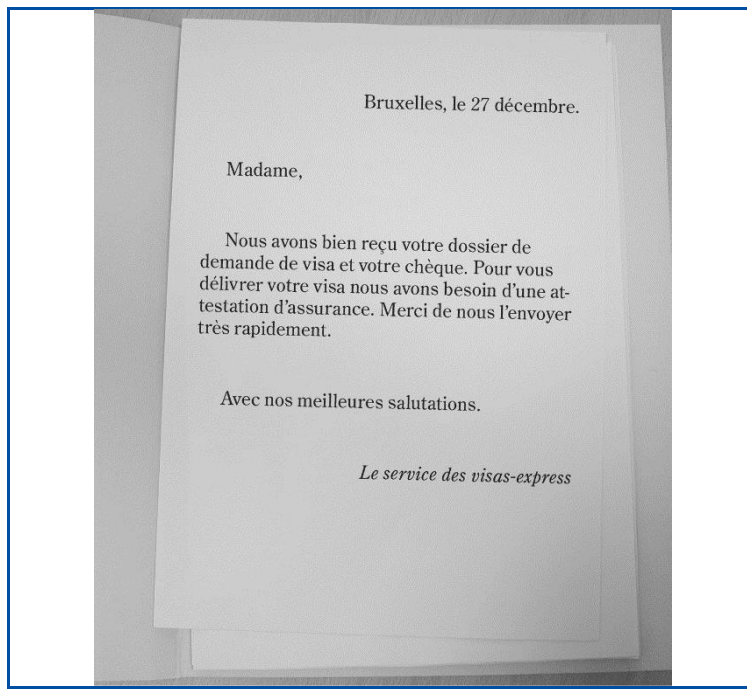
Quand pouvez-vous voir un avocat sans rendez-vous ?

- A En matinée.
- B À tout moment.
- C Le samedi.
- D Dans l'après-midi.

- A
- B
- C
- D

Exemple 6 : consigne

Lisez les documents. Pour chaque question, choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses. Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.



Que doit faire la femme ?	
A Payer son visa.	A <input type="checkbox"/>
B Refaire sa demande.	B <input type="checkbox"/>
C Poster un document.	C <input type="checkbox"/>
D Renvoyer son dossier.	D <input type="checkbox"/>

Épreuve d'expression écrite

Retrouvez un exemple de sujet d'expression écrite du TCF à télécharger sur les pages TCF du site du CIEP.

Épreuve d'expression orale

Retrouvez un exemple de sujet d'expression orale du TCF à télécharger sur les pages TCF du site du CIEP.

TCF : questions fréquemment posées

Consultez la foire aux questions (FAQ) sur les pages TCF du site du CIEP.

Sanctions en cas de fraude et falsification

En cas de fraude, de falsification ou de perturbation du bon déroulement de la session du test constatée par le centre de passation, des sanctions sont prises par la commission disciplinaire du CIEP. Elles peuvent consister, selon le type de fraude ou de falsification, en une annulation du test ou éventuellement de l'attestation émise ou en une interdiction de se présenter au test pendant 2 ans.

Le candidat fraudeur se verra notifier la décision de la commission disciplinaire du CIEP.

Par ailleurs, l'utilisation abusive ou la reproduction des livrets de test, des feuilles de réponses et des documents audio entraînent des poursuites prévues par la loi (article L 122-4 du Code de la propriété intellectuelle - CPI du 1er juillet 1992). Le non-respect de cette clause est constitutif du délit de contrefaçon (article L 335-2 CPI).

L'utilisation abusive ou la reproduction du matériel de test expose à des sanctions pénales et civiles.

Annexes :

1. Les feuilles de réponses

Code Candidat
Ne rien écrire

TCF pour le Québec
Épreuve de compréhension orale

NOM / PRÉNOM(S) : **MOUJER, MARIAM**

Date de naissance	11 août 1964	Nationalité	FRANÇAISE
Pays de naissance	FRANCE	Langue maternelle	FRANÇAIS

A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	27	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	28	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	29	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				



Code Candidat
Ne rien écrire

TCF pour le Québec
Épreuve de compréhension écrite

NOM / PRÉNOM(S) : **MOUJER, MARIAM**

Date de naissance	14 jan 1988	Nationalité	TUNISIENNE
Pays de naissance	TUNISIE	Langue maternelle	ARABE

A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	27	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	28	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	29	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				



2. TCF : l'attestation

Au recto : le centre de passation, la date de la session, les informations vous concernant et vos résultats. Au verso, les grilles de niveaux et d'interprétation des scores.

Centre international d'études pédagogiques
Établissement public du ministère de l'Éducation nationale

tcf

Attestation

TCF pour le Québec
Test de connaissance du français pour le Québec

Centre
Abou Dhabi, Alliance française

Date de la session 13 septembre 2018

Nom : [REDACTED]
Prénom(s) : [REDACTED]
Code candidat : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED] Pays de naissance : ALGERIE
Nationalité : ALGERIENNE Langue usuelle : arabe

Résultats aux épreuves

Score	Niveau CECR*	Niveau					
		A1	A2	B1	B2	C1	C2
Compréhension orale	598	C1					
Compréhension écrite	699	C2					
Note /28		Niveau CECR*					
Expression écrite	13	B2					
Expression orale	17	C1					

* CECR : Cadre européen commun de référence pour les langues. voir en verso

N° de l'attestation : [REDACTED] Signature du candidat : [REDACTED] Le directeur du CIEP : Pierre-François MOURIER

Expire le : 12 septembre 2020

1, Avenue Léon Jouhaux | 92379 Sèvres cedex - France
Téléphone : 33 (0)1 45 87 60 60
Téléfax : 33 (0)1 45 87 60 00
Courriel : tcf@ciep.fr
Site internet : http://www.ciep.fr

GRILLE DE NIVEAUX - INTERPRÉTATION DES NOTES

Niveau	Compréhension écrite	Structures de la langue	Compréhension orale	Expression orale	Expression écrite
C2	Comprend avec aisance tous les textes écrits, y compris les textes les plus exigeants et les plus complexes.	Maîtrise toutes les structures de la langue, y compris les plus complexes.	Comprend avec aisance tous les discours oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.
C1	Comprend avec aisance tous les textes écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Maîtrise toutes les structures de la langue, y compris les plus complexes.	Comprend avec aisance tous les discours oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.
B2	Comprend avec aisance tous les textes écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Maîtrise toutes les structures de la langue, y compris les plus complexes.	Comprend avec aisance tous les discours oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.
B1	Comprend avec aisance tous les textes écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Maîtrise toutes les structures de la langue, y compris les plus complexes.	Comprend avec aisance tous les discours oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.
A2	Comprend avec aisance tous les textes écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Maîtrise toutes les structures de la langue, y compris les plus complexes.	Comprend avec aisance tous les discours oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.
A1	Comprend avec aisance tous les textes écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Maîtrise toutes les structures de la langue, y compris les plus complexes.	Comprend avec aisance tous les discours oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages oraux, y compris les plus exigeants et les plus complexes.	Exprime avec aisance tous les messages écrits, y compris les plus exigeants et les plus complexes.

Niveau A1	Éléments	Niveau A2	Éléments avancés	Niveau B1	Intermédiaire
100 à 150 points	Maitrise de base de la langue. Compréhension de l'écrit et de l'oral. Capacité de compréhension de l'écrit et de l'oral. Capacité de compréhension de l'écrit et de l'oral.	200 à 250 points	Maitrise élémentaire de la langue. Compréhension de l'écrit et de l'oral. Capacité de compréhension de l'écrit et de l'oral.	300 à 350 points	Maitrise efficace mais limitée de la langue. Compréhension de l'écrit et de l'oral. Capacité de compréhension de l'écrit et de l'oral.

Niveau B2	Intermédiaire avancé	Niveau C1	Supérieur	Niveau C2	Supérieur avancé
400 à 450 points	Maitrise générale et autonome de la langue. Compréhension de l'écrit et de l'oral. Capacité de compréhension de l'écrit et de l'oral.	500 à 550 points	Bonne maîtrise de la langue. Compréhension de l'écrit et de l'oral. Capacité de compréhension de l'écrit et de l'oral.	600 à 650 points	Excellente maîtrise de la langue. Compréhension de l'écrit et de l'oral. Capacité de compréhension de l'écrit et de l'oral.

Ces grilles de niveaux sont extraites du Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. © Conseil de l'Europe, Didier, Paris 2001.

Corrigés des épreuves de compréhension

Compréhension orale :

Exemple 1	D
Exemple 2	B
Exemple 3	D
Exemple 4	B

Compréhension écrite :

Exemple 5	D
Exemple 6	C

Pour toute information complémentaire

- Contactez le CIEP : tcf@ciep.fr
- Consultez notre site : <http://www.ciep.fr/tcf>
- Contactez votre centre agréé : http://www.ciep.fr/tcf/annuaire_centres.php



© Centre international d'études pédagogiques CIEP-2014

La marque TCF ® ainsi que le logo TCF ® sont déposés à l'INPI, Institut national de la propriété industrielle.